



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que vos enfants de 15 à 17 ans bénéficient d'un crédit pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc.

| Âge    | 15 ans   | 16 ans   | 17 ans   |
|--------|----------|----------|----------|
| Crédit | 20 euros | 30 euros | 30 euros |

Si votre enfant a déjà activé son pass Culture, il sera crédité automatiquement à chaque anniversaire.

Si votre enfant n'a pas encore activé son pass Culture, voici la démarche à suivre :

- Votre enfant a reçu son compte **ÉduConnect élève**. Il aura besoin de ce compte (identifiant et mot de passe) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l'application pass Culture et recevoir son crédit. S'il a perdu son compte, il doit demander ses identifiants à son professeur principal.
- Il doit activer son compte **ÉduConnect élève**, et il est invité à renseigner son adresse courriel afin de faciliter la récupération des codes en cas d'oubli, sur <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>
- Il télécharge l'application pass Culture, crée son compte et renseigne ses identifiants **ÉduConnect élève**. Son compte pass Culture est alors actif et crédité.

Plus d'informations sur <https://pass.culture.fr/>

Nous souhaitons à vos enfants une belle découverte et pratique culturelle grâce à ce dispositif.